



## ECONOMIE. Les tomates de Mc Do viennent de Rougeline

Le géant de la restauration rapide et son principal fournisseur, Florette Food Service, s'approvisionnent en tomates et fraises auprès de Rougeline depuis 2013.

Le partenariat établi en 2013 se prolongera à la fin de la présente convention qui court jusqu'en 2018. Mais on ne change pas une équipe qui gagne. Mc Donald's et Florette Food Service, fournisseur historique de Mc Do qui en fruits et légumes, ont renouvelé leur confiance envers Rougeline qui les approvisionne en tomates mais aussi en fraises.



Visite de la station de Michelon par les responsables de Mc Do et de Florette Food Service.

### Des prix fixes et rémunérateurs

Des produits bien Marmandais pour une garantie de qualité qui s'en vient tordre le cou à quelques idées reçues sur la provenance des aliments du géant de la restauration rapide. Car les tomates de Rougeline sont bien évidemment issues de nos campagnes, par nos producteurs locaux.

On le doit à la puissance commerciale de Rougeline, une organisation de producteurs qui n'a eu de cesse de grandir au point de « couvrir » aujourd'hui

trois bassins de production dans le Sud et le Sud-Ouest de la France. Le tonnage réalisé force le respect (68.000T de tomates, 2.500T de fraises, 6.000T de concombres etc.) commercialisés sous la marque « Les Paysans de Rougeline ».

La démarche agroenvironnementale rassure le consommateur : production sous écoserres, sous label zéro résidu de pesticides, lutte raisonnée... Un cahier des charges contraignant qui allie en même temps une politique de développement

durable basée sur les économies d'énergies. Les fruits et légumes n'ont plus qu'à pousser en donnant le meilleur d'eux-mêmes...

200 tonnes de tomates partent chaque année chez Mc Donald's via Florette Food Service. Leurs dirigeants étaient présents la semaine passée pour une nouvelle fois s'imprégner de la politique d'entreprise de Rougeline et Valprim, de la station de conditionnement de Michelon aux serres de productions d'un agriculteur, en l'occurrence celles de Christian Ménégaldò à

Ste-Bazeille.

Cette relation durable qui s'est instaurée entre les trois entreprises ont une autre évidente conséquence : la pérennisation d'un volume assurant une lisibilité économique à long terme, une source de revenus réguliers pour les agriculteurs qui s'affranchissent en outre d'une fluctuation des cours du marché puisque l'accord qui est signé l'est sur la base de prix fixes et rémunérateurs. Tout le monde dans la filière n'est pas placé à la même... enseigne.

Michel Pradeau

### → Du beau monde

La visite de Rougeline s'est effectuée en présence du député Alexandre Freschi, Emilie Maillou représentant le président du Conseil départemental, Serge Bousquet-Cassagne, président de la Chambre d'agriculture, Philippe Labardin, Premier adjoint au maire de Marmande.